

BUDGET 2025

LE RTL ÉVOLUE AVEC VOUS.

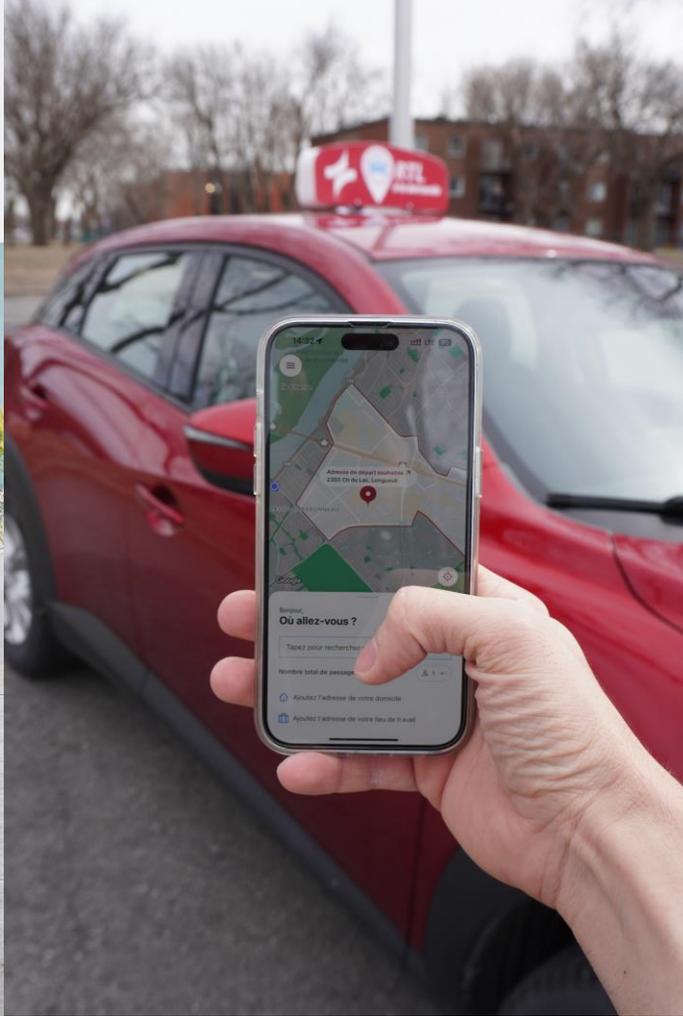


À PROPOS DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LONGUEUIL

Le RTL est le principal acteur de la mobilité des personnes sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. En tant que troisième société de transport en importance au Québec, notre réseau se déploie sur 825 kilomètres et couvre les villes de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert.

L'année 2023 reste gravée dans notre histoire avec l'ouverture de la première branche du Réseau express métropolitain (REM) et la plus importante révision de notre réseau depuis 1994. Notre offre de service a été adaptée pour répondre aux besoins actuels des citoyens de l'agglomération de Longueuil.





À PROPOS DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LONGUEUIL

Nous proposons une offre de service variée avec non seulement un réseau de lignes d'autobus réguliers et du transport adapté, mais aussi un service de taxis collectifs et de transport à la demande qui permet de desservir certains secteurs en développement ou moins densément peuplés. Nous offrons également plusieurs trajets de lignes scolaires intégrées afin de faciliter le transport des étudiants sur notre territoire.

Nous poursuivons également le développement de collaborations avec des entreprises et des institutions pour élaborer des solutions responsables, durables et accessibles pour les travailleurs afin de stimuler l'économie régionale.

Avec plus de 1 200 travailleurs, nous sommes un employeur important et de choix, et nous participons ainsi à la vitalité économique et environnementale de notre région.

À PROPOS DU BUDGET 2025

Le budget 2025 a été élaboré dans un contexte de contraintes budgétaires. Effectivement, les sources de financement requises pour le transport collectif sont déficitaires par rapport aux dépenses d'exploitation dans la région métropolitaine, et ce, malgré l'aide consentie par le gouvernement du Québec.

Le budget du RTL est tributaire des orientations définies par l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) dans l'établissement du cadre financier. Depuis la mise en place de son plan d'optimisation des ressources durant la pandémie en 2020, le RTL a contribué à réduire le déficit de l'ARTM de plus de 46 M\$.

Dans le but d'équilibrer son budget 2025, le RTL a procédé à un exercice rigoureux additionnel afin de réduire ses dépenses d'exploitation par le biais de l'optimisation de ses processus ainsi que la transformation du service.

Le RTL présente un budget global 2025 de 225,9 M\$ comparativement à un budget ajusté de 223,5 M\$ en 2024. Cette hausse s'explique principalement par :

+ 8,0 M\$

Indexation des dépenses d'exploitation de 3,0 % du service régulier et régularisation des coûts de l'offre de 2,2 %

+ 0,6 M\$

Indexation des dépenses d'exploitation du transport adapté

+ 1,1 M\$

Contribution aux immobilisations

- 0,6 M\$

Mesures d'atténuation des travaux du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine

- 4,0 M\$

Équipements métropolitains

- 2,7 M\$

Mesures transitoires et plan de relève REM

BUDGET 2025

(En millions de \$)	BUDGET 2024*	BUDGET 2025	ÉCART (\$)	ÉCART (%)
REVENUS				
Rémunération ARTM	187,00	196,67	9,67	5,2%
Mesures d'atténuation - MTMD	11,12	10,52	(0,60)	-5,4%
Gestion déléguée des équipements métropolitains - ARTM	18,28	14,24	(4,04)	-22,1%
Mesures transitoires REM	5,70	3,00	(2,70)	-47,4%
Autres revenus	1,44	1,49	0,05	3,5%
TOTAL - REVENUS	223,54	225,92	2,38	1,1%
DÉPENSES				
<u>Entente de service contractualisée</u>				
Service régulier	152,93	160,89	7,96	5,2%
Taxi collectif	1,65	1,67	0,02	1,2%
Transport adapté	19,58	20,17	0,59	3,0%
Autres activités	2,42	2,47	0,05	2,1%
Mesures d'atténuation - MTMD	11,12	10,52	(0,60)	-5,4%
Contribution aux immobilisations	10,42	11,47	1,05	10,1%
Total - Dépenses contractualisées	198,12	207,19	9,07	4,6%
<u>Autres ententes</u>				
Gestion déléguée des équipements métropolitains	18,28	14,24	(4,04)	-22,1%
Mesures transitoires et plan de relève REM	5,70	3,00	(2,70)	-47,4%
Partenariats	1,44	1,49	0,05	3,5%
Total - Autres ententes	25,42	18,73	(6,69)	-26,3%
TOTAL - DÉPENSES	223,54	225,92	2,38	1,1%

Le budget 2024 présenté a été ajusté par rapport au budget voté pour refléter le financement accordé pour les mesures transitoires et le plan de relève REM (+ 3,96 M\$), la gestion déléguée des équipements métropolitains (- 0,62 M\$) et les partenariats (+ 1,44 M\$).

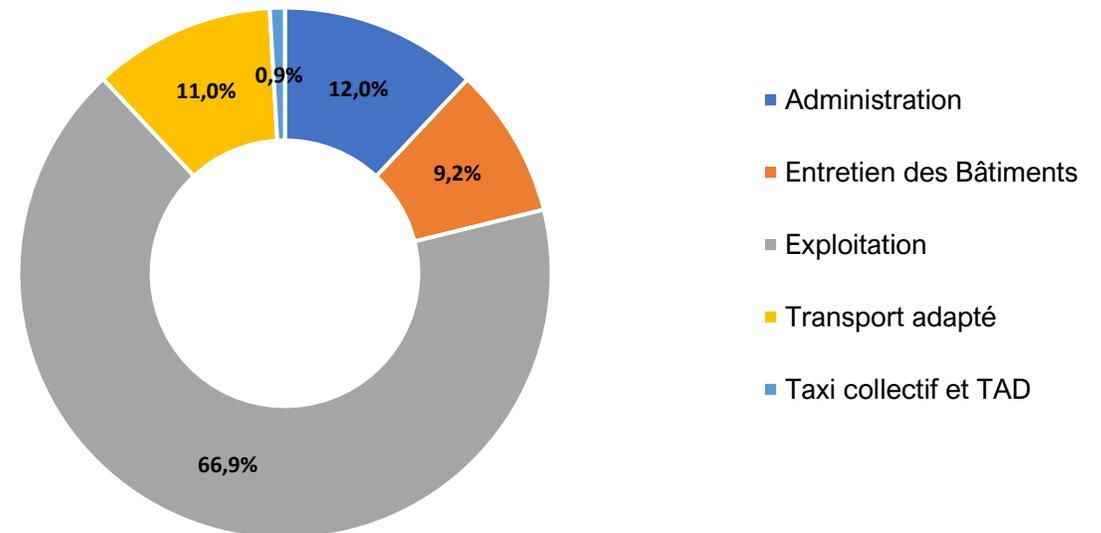
REVENUS 2025

Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur l'Autorité régionale de transport métropolitain*, l'ARTM est responsable de percevoir notamment les revenus des usagers, les subventions gouvernementales liées à l'exploitation et les revenus des contributions municipales. Ceux-ci sont par la suite affectés à la rémunération des ententes de service des OPTC. C'est par l'entente de service que les niveaux d'offre de service et la rémunération afférente sont précisés et convenus.

En 2025, la rémunération de l'ARTM évolue comme suit :

- Hausse de 3,0 % des coûts d'opération et d'administration;
- Ajustement budgétaire en lien avec la révision du réseau de 3,3 M\$
- Contribution aux immobilisations conforme au programme des immobilisations 2025-2034;
- Maintien de la contribution additionnelle de l'agglomération de Longueuil;
- Maintien du service spécifique de la ligne 284 dans la ville de Boucherville.

Dépenses d'exploitation liées à la rémunération ARTM (en %)



RÉMUNÉRATION DE L'ARTM

REVENUS 2025

Contrats de gestion déléguée, mesures d'atténuation et autres ententes

En vertu de l'article 41 de la *Loi sur l'Autorité régionale de transport métropolitain*, l'ARTM peut confier à un OPTC l'exploitation d'un équipement ou d'une infrastructure à caractère métropolitain.

Conséquemment, l'ARTM a délégué au RTL, par le biais d'une entente de délégation de gestion, les équipements métropolitains sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. La rémunération 2025 est en baisse de 4,04 M\$, ce qui représente une diminution de 22,1%.

Les mesures d'atténuation sont financées par le ministère des Transports et de la Mobilité durable principalement dans le cadre des travaux du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine.

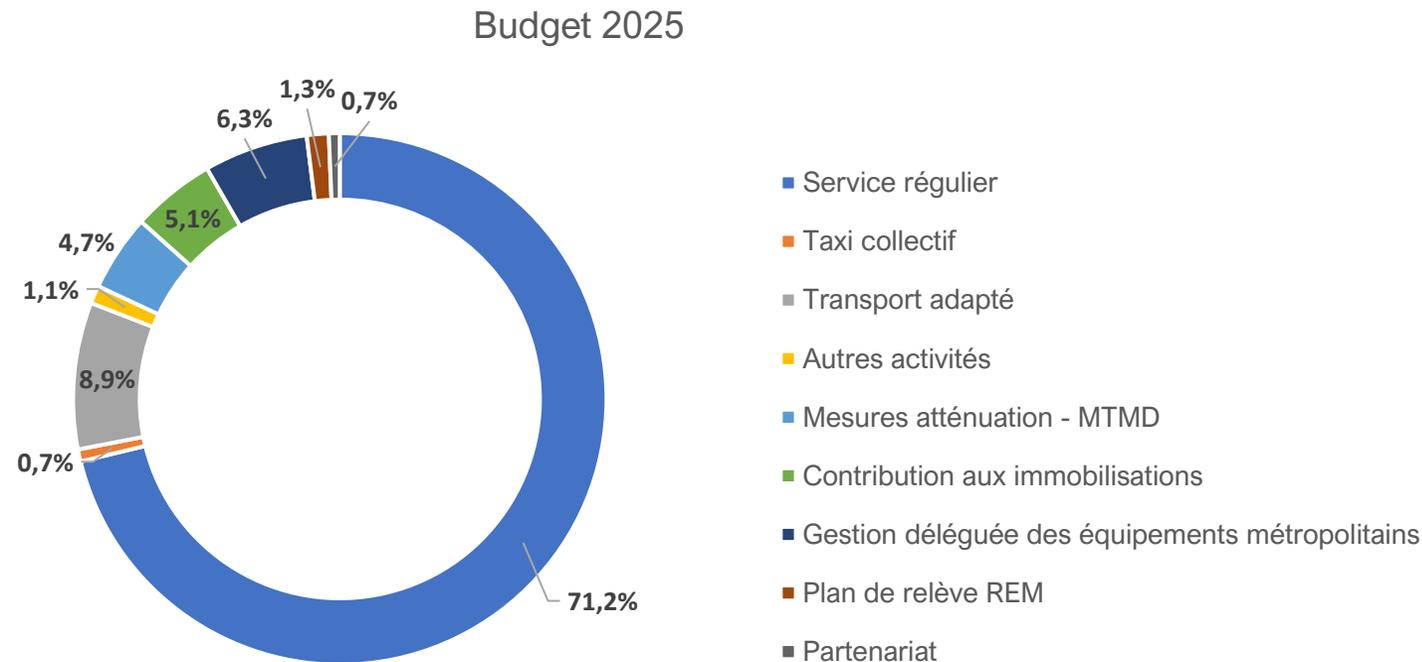


DÉPENSES 2025

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Le budget 2025 repose sur une gestion financière rigoureuse et responsable des dépenses. Dès le début de la pandémie, le RTL a été proactif en ajustant son offre de service à l'évolution de l'achalandage. La transformation de l'offre de service se poursuivra en 2025, notamment par le déploiement du transport à la demande.

En 2025, et ce, considérant les efforts budgétaires de 2024 en matière de dépenses administratives s'élevant à 3,2 M\$, le RTL a poursuivi les efforts à ce titre avec des compressions additionnelles de 2,4 M\$.



DÉPENSES 2025

TRANSPORT ADAPTÉ

En 2024, l'achalandage du transport adapté atteint 88% du niveau prépandémique. En réponse à la croissance des déplacements, le budget 2025 a été établi en fonction d'une reprise anticipée de 95% des déplacements de 2019 pour atteindre près de 400 000 déplacements.

CONTRIBUTION AUX IMMOBILISATIONS

La contribution aux immobilisations du RTL est passée de 10,4 M\$ en 2024 à 11,5 M\$ en 2025. Elle représente le total du service de la dette nette des subventions, à la charge du RTL, ainsi que les dépenses afférentes aux immobilisations. Cette hausse de 1,1 M\$ est attribuable, d'une part, à la révision des programmes de subventions et, d'autre part, à l'avancement des travaux, principalement en lien avec les projets de modernisation et d'électrification des garages.

MESURES D'ATTÉNUATION

Depuis le 13 décembre 2021, des mesures d'atténuation en transport collectif sont en place dans le cadre de la réfection majeure du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine. En 2024, ces mesures visaient le maintien des lignes ajoutées, la bonification du service sur certaines lignes ainsi que l'ajout de départs. En 2025, ces mesures sont reconduites et optimisées en fonction de l'achalandage. La diminution du budget de 0,6 M\$ est liée à la révision de l'offre de service.

GESTION DÉLÉGUÉE DES ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Dans le cadre de la gestion déléguée des billetteries et des équipements métropolitains, l'ARTM est responsable d'établir les orientations budgétaires. C'est dans ce contexte que le RTL présente un budget en baisse de 4,0 M\$ pour la gestion déléguée de trois billetteries, quatre stationnements incitatifs, quatre terminus et neuf voies réservées.

